13178

FRC 2.13178

COMPTE RENDU

Case. FRC 11665

En exécution du décret du 21 nivôſe an III de la République,

PAR BALTHAZARD FAURE (de la Haute-Loire), Repréſentant du peuple.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

ENVOYÉ, en mars 1793 (vieux ſtyle), avec mon collègue Lacoſte, dans les départemens de la Haute-Loire & du Cantal, pour y preſſer le recrutement de trois cent mille hommes, je ne reçus aucune ſomme ſur les fonds de la République : mon collègue Lacoſte ſe chargea de la recette & de la dépenſe; c'eſt à lui à rendre ce compte, il doit me le communiquer.

J'ai été enſuite ſucceſſivement chargé de pluſieurs miſſions : d'une pour la levée extaordinaire des chevaux dans les départemens de la Haute-Marne, des Voſges, de la Meurthe & de la Moſelle; l'autre pour l'épuration des autorités conſtituées; une troiſième, à raiſon des ſubſiſtances, dans le département des Voſges; & une quatrième à l'armée de la

Moſelle pour le complément & l'organiſation de la cavalerie : ces commiſſions ont duré quatre mois.

Je reçus, à mon départ, un mandat de ſix mille livres.

Je reçus du payeur général de la guerre à Nancy trois mille livres, le 11 frimaire, an 2; pareille ſomme de trois mille livres du payeur de Bitche, le 8 nivôſe.

Recette en total	12,000 liv.
J'ai dépenſé onze mille quatre cent quatre-vingt-dix livres, ci	11,490
Reſte.	510

Reſtent cinq cent dix livres que je rendis au comité des inſpecteurs de la ſalle, le 18 pluviôſe, ſuivant la quittance de Petitvienet, dudit jour.

J'obſerverai que Gallet, mon ſecrétaire, commis au comité de correſpondance, qui avoit été enlevé de mes bureaux & traduit à Strasbourg pour une affaire que je dévoilerai dans un rapport ſéparé, fut mis en liberté, arriva à Paris, me fit part de ce qu'il avoit ſouffert & dépenſé. J'allai demander à mes collègues, membres du comité des inſpecteurs de la ſalle, un mandat de 500 livres, que je lui remis quittancé par moi, pour retirer la ſomme de la tréſorerie nationale, & cela à titre d'indemnité. Je ne me rappelle pas la date; mais Gallet eſt encore commis au comité de correſpondance & employé à recueillir les pièces pour la rédaction du bulletin; il ne déſavouera pas le fait.

J'avois emmené de Paris une petite chaiſe à deux places : je la laiſſai à Nancy, & y pris une berline que me fit remettre l'adminiſtration du diſtrict. A mon retour à Paris, je la dépoſai à l'adminiſtration des voitures & ſelleries de la République, dont je pris décharge le 26 prairial. Cette berline eſt la même dont ſe ſont ſervis depuis & dont ſe ſervent encore les comités de ſalut public & de ſûreté gé-

nérale, & je fis ma déclaration de la mauvaiſe chaiſe que j'avois laiſſée à Nancy.

Je n'ai levé ni fait lever aucune taxe.

Paris, ventôſe, an III de la République une & indiviſible.

Signé, FAURE (de la Haute-Loire).

Je donnerai inceſſamment un compte détaillé de mes opérations.

Nota. J'ai rapporté ce que j'ai dépenſé pour mon compte en voiture pendant mes miſſions; on peut le voir dans le compte que je rendis & remis au comité des inſpecteurs de la ſalle, le 18 pluviôſe, an II.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôſe, an III.